



## BULLETIN D'INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

No. 142

### **Bourses d'études et d'apprentissage**

Nous vous rappelons que les demandes de bourses communales doivent être présentées chaque année. Le délai est fixé au **25 octobre 2019**. Les formulaires sont à retirer au bureau communal.

### **Félicitations à tous nos jeunes citoyens diplômés**

Plusieurs jeunes gens et jeunes filles de notre village ont obtenu avec succès leur diplôme de fin d'études ou d'apprentissage. Le Conseil communal tient à les féliciter très chaleureusement et leur souhaite plein succès pour la suite de leur parcours professionnel.

### **Déchets encombrants**

Le prochain ramassage des déchets encombrants aura lieu le **3 octobre 2019 dès 8h00**. Nous vous rappelons que tout objet recyclable ou pouvant être contenu dans un sac de 110l n'est pas un déchet encombrant et ne sera pas ramassé. De plus, veuillez ôter les parties métalliques des objets concernés. Les appareils électriques sont à rapporter dans les points de vente.

### **Mister Tri**

A partir de maintenant, nous vous rendons attentifs au fait qu'il faut enlever les emballages plastiques des journaux et magazines avant de les mettre dans la benne à papier et la ferraille des classeurs en carton. De plus, nous vous rappelons qu'il est possible de déposer les huiles minérales et les huiles moteurs à Mister Tri.

### **Sortie des seniors**

La sortie des seniors s'est déroulée le 22 août dernier, 45 personnes ont participé à cette journée. Catherine excursions a emmené tout ce beau monde aux Hôpitaux-Neufs, en France voisine, tout ça dans la bonne humeur. Les photos de la sortie peuvent être consultées sur le site de la commune ([www.pleigne.ch](http://www.pleigne.ch)).

### **Défibrillateur**

Les autorités communales ont décidé d'équiper la commune d'un défibrillateur. La Fondation RéaJura Cœur a été mandatée pour nous fournir l'appareil qui sera placé sur le bâtiment de l'Epicentre.

Au cours de ces prochaines semaines, un cours de réanimation cardiovasculaire sera mis sur pied. Il doit permettre de former des personnes aux premiers secours et il permettra de développer certaines compétences opérationnelles.

Si des personnes ont besoin d'informations supplémentaires ou si elles sont intéressées à suivre ce cours d'une durée de 4 heures, elles peuvent le faire savoir par mail à [patrick.guenat@gmail.com](mailto:patrick.guenat@gmail.com) ou au 078/744.70.36, ou encore au bureau communal.

Dans les semaines à venir, la commune va également organiser une soirée d'informations avec la présence d'un représentant de RéaJura. La population pourra ainsi poser toutes les questions relatives à cette installation lors de la présentation.

### **Végétation en bordure de route**

Pour des questions de sécurité et de visibilité, le Conseil communal invite les propriétaires à tailler/élaguer leurs haies et arbustes en bordure de route.

*Les informations figurant dans ce bulletin ont été approuvées par le Conseil communal dans sa séance du 23 septembre 2019*